



Communiqué
10 octobre 2019

Orientation : lost in information

Vous avez toujours cru que le problème de l'orientation en France venait d'un déficit d'information ? En fait, c'est surtout par l'accompagnement que le système pêche. Alors que « l'agence régionale de l'orientation et des métiers » ouvrira ses portes en Normandie début 2020, le CESER a voulu rappeler ses priorités.

L'accompagnement pour faire le tri

La connaissance des cursus, formations ou métiers est désormais à portée de clic. En revanche, que l'on soit lycéen, salarié ou en recherche d'emploi, comment traiter cette avalanche de données brutes permises par les technologies numériques ? A l'heure où plus de 10 000 certifications sont proposées en France, c'est surtout la capacité des individus à faire le tri qui sera déterminante. Et pour cela, point d'algorithme : l'accompagnement individualisé reste la seule solution. Le développement de relais d'information est crucial, car cette dernière est reçue plus facilement quand elle est délivrée par un tiers de confiance, lors d'un échange direct. Le CESER prône ainsi le développement de dispositifs d'information « par les pairs ». De même, la continuité de l'accompagnement fait aujourd'hui défaut : chaque structure se concentre sur « son » public, mais les parcours individuels ignorent ces frontières institutionnelles.

Le territoire, un nouveau monde à découvrir

L'accompagnement par la découverte du territoire reste la meilleure porte d'entrée. Parce que l'on connaît souvent mal le tissu d'activités qui nous entoure, le CESER recommande d'insister sur la découverte du territoire, en priorité pour les jeunes et leur famille. Cela passe aussi par des dispositifs de découverte de l'entreprise : l'alternance bien sûr, mais aussi les stages ou le service civique.



Communiqué
10 octobre 2019

Pilotage : la Région peut beaucoup, mais pas tout

L'ouverture d'une agence de l'orientation est une bonne nouvelle, mais il faut souligner que les compétences resteront partagées avec l'Etat et les partenaires sociaux... Car dans les faits, la responsabilité de l'ensemble du processus (de l'accueil à l'orientation) n'a pas été confiée à la Région. Cette pluralité d'acteurs n'a rien d'alarmante en soi puisqu'elle permet de profiter des compétences de chacun, mais il conviendra de remédier au cloisonnement ou a contrario à l'intrication des prérogatives, qui rendent peu lisible le système en place. Selon le CESER, il faudra notamment encourager les différents acteurs à partager leurs objectifs et à consolider les travaux du CARIF-OREF avec ceux des observatoires de branches appelés à se développer sur le territoire. Ajoutons enfin que la reconnaissance de l'échelon régional ne doit pas effacer la nécessaire organisation sur les territoires d'une coordination et d'une animation des acteurs.